

PRESENTACIONES

+ Organisation de la journée

+ Formateur : F.Aguilar

Francisco.Aguilar@ac-nantes.fr

Tel : 0617995379

Blog : espagnolaguilar.blogspot.com

1/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ☐ Formation continue
- ☐ Aide à la production du Raep
- ☐ Construction de séquence
- ☐ Réflexion professionnelle
- ☐ Echanges autour de la gestion de classe
- ☐ Entraînements

2/ MODALITES

- ☐ Présentiel/ distanciel
 - o 4 RAEP / 4 ORAUX
- ☐ Formation au fil de l'eau
 - o il faut du temps
 - o il faut du recul
 - o il faut de la cohérence

3/ DATES IMPORTANTES

+ septembre/octobre / **Inscription**

+ Novembre / **Dossier Raep**

+ Mars / Résultats **Admissibilité**

+ Vacances de Pâques / Oraux **Admission**

Calendrier (version 2024) / à actualiser dès la mise à jour par le ministère

+ Les inscriptions aux concours de la session 2024 auront lieu **du XX septembre 2024**, à partir de 12 heures, **au XX octobre 2024**, 17 heures, heure de Paris.

Concours internes et recrutements réservés

Pour les concours internes et les recrutements réservés dont l'épreuve d'admissibilité consiste en l'étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (**Raep**), le dossier devra obligatoirement être envoyé au plus tard le XX novembre 2024, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de Raep devra être adressé, en double exemplaire, en recommandé simple, à l'adresse :

LOG'INS-ND LOGISTICS
BATIMENT A- ZAC DES HAIES BLANCHES
9/11 rue des Haies Blanches
91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

L'intitulé du concours et de la section choisie devra être porté sur l'enveloppe d'expédition.

Les candidats devront obligatoirement utiliser comme page de couverture du dossier de Raep le document qui doit être édité ou enregistré à l'issue de l'inscription par Internet.

BEAUDOUIN KAREN	kalougui@yahoo.fr	
BONNET ISABELLE		Isabelle.Bonnet4@ac-nantes.fr
CAMPHORT NOEMIE	Noemiecamphort1@gmail.com	Noemie.Camphort@ac-nantes.fr
DAVIAU ZOE	daviauzoe@gmail.com	Zoe.Daviau@ac-nantes.fr
DE HAGO GEMA	Acuarela12345@hotmail.com	Gema.De-Hago@ac-nantes.fr
FERNADEZ GOMEZ MIGUEL ANGEL	miguelfgomez@hotmail.com	Miguel.Fernandez-Gomez@ac-nantes.fr
GOMEZ LOPEZ VIVIAN	gomezlopezvivian@gmail.com	Vivian.Gomez@ac-nantes.fr
GUILBAUD VIRGINIE		MVirginie.Guilbaud@ac-nantes.fr
HENRY MARIA PAULINA	paulinahenryvasquez@gmail.com	Maria-Paulina.Henry@ac-nantes.fr
JOUFFROY LEA	Lea.jouffroy1@gmail.com	Lea.Jouffroy@ac-nantes.fr
LASSO MEDINA LUCERO	lelitoz0@hotmail.com	Lucero.Lasso-Medina@ac-nantes.fr
MERCIER VILCHES ANA		Ana.Mercier-Vilches@ac-nantes.fr
PELLETIER SYLVAIN		Sylvain.Pelletier1@ac-nantes.fr
PILIER REYES CHARLINA		Charlina.Pilier-Reyes@ac-nantes.fr
SANCHEZ CAMPOS NATALIA	Nataliasancam1995@gmail.com	Natalia.Sanchez-Campos@ac-nantes.fr

kalougui@yahoo.fr, Isabelle.Bonnet4@ac-nantes.fr, Noemiecamphort1@gmail.com,
daviauzoe@gmail.com, Acuarela12345@hotmail.com, miguelfgomez@hotmail.com,
gomezlopezvivian@gmail.com, MVirginie.Guilbaud@ac-nantes.fr,
paulinahenryvasquez@gmail.com, Lea.jouffroy1@gmail.com, lelitoz0@hotmail.com,
Nataliasancam1995@gmail.com, Ana.Mercier-Vilches@ac-nantes.fr,
Sylvain.Pelletier1@ac-nantes.fr, Charlina.Pilier-Reyes@ac-nantes.fr

+ calendrier

Préparation Capes interne espagnol 2025-2026

Phase 1

Mois	Objectif(s)	Contenu	Lieu
Juin 11/06/2025	Présenter le dossier RAEP et lancer le travail intersession	Réunion plénière et ateliers disciplinaire	UFR Santé
Septembre 27/09/2025	Définir les épreuves Préciser les missions et compétences des professeurs	Ateliers disciplinaires Travail en atelier Exercices de rédaction	UFR Santé
Octobre 20/10/2025	Accompagner à la rédaction Travail sur la construction du Raep (partie 1)	Présentations des séquences pédagogiques	DISTANCIEL (VACANCES)
Novembre 15/11/2025	Présentation de la partie 2 du dossier Raep Mise en forme de la séquence pédagogique Analyse de la séquence		
			DISTANCIEL

Phase 2

Mois	Objectif(s)	Contenu	Lieu
Janvier 10/01/2026	+ Définition des épreuves + Rappel notions importantes + Construction d'une séquence pédagogique	Entraînements à l'épreuve de compréhension orale Entraînements à « l'exploitation pédagogique de documents en langue étrangère »	UFR Santé
Février 16/02/2026	+ Travailler la construction d'une séquence Signification et intérêt des documents Projet de la séquence + Travailler la compréhension orale (prise de notes, organisation du discours)	Entraînements à l'épreuve de compréhension orale Entraînements à « l'exploitation pédagogique de documents en langue étrangère »	DISTANCIEL (VACANCES)
Mars 7/03/2026	+ travailler la construction d'une séquence L'évaluation finale (définition, modalités, critères d'évaluation) + travailler la compréhension orale (cohérence de la présentation)	Entraînements à l'épreuve de compréhension orale Entraînements à « l'exploitation pédagogique de documents en langue étrangère »	UFR Santé
Avril 4/04/2026	+ présenter un projet pédagogique + échanger autour des choix pédagogiques + présenter un document vidéo	Entraînements à l'épreuve de compréhension orale Entraînements à « l'exploitation pédagogique de documents en langue étrangère »	DISTANCIEL

	+ échanger autour des thèmes d'actualités du monde hispanique		
--	---	--	--

4/ **Présentation concours Capes / Plp**

+ CAPES

☐ **Epreuves admissibilité / RAEP**

- o Parcours
- o Situation d'apprentissage

Le jury examine le dossier de RAEP qu'il **note de 0 à 20**. Le dossier est soumis à une **double correction**. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de RAEP comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les **responsabilités** qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, **à partir d'une analyse** précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à **une situation d'apprentissage** et à **la conduite d'une classe** qu'il a eue en responsabilité, étendue le cas échéant à **la prise en compte de la diversité des élèves**, ainsi qu'à l'exercice de la **responsabilité éducative** et à **l'éthique professionnelle**. Cette **analyse** devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions, ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisi de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en oeuvre d'une ou plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en oeuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels.

Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages, ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en **Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29,7 et être ainsi présentée : dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm· sans retrait en début de paragraphe.**

À son dossier, le candidat joint, **sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux**, réalisés dans le cadre de l'activité décrite, et qu'il **juge utile de porter à la connaissance du jury.**

10 pages d'annexes

Les **critères d'appréciation du jury** porteront sur :

- La pertinence du choix de l'activité décrite ;
- La maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite ;
- La structuration du propos ;
- La prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- La justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- La qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

☐ **Épreuve d'admission**

Épreuve professionnelle en deux parties.

+ Coefficient 2

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

☐ **Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.**

+ Durée de la préparation : 2 heures

+ Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

+ Durée de l'entretien : 25 minutes maximum.

Cette partie de l'épreuve comporte **un exposé suivi d'un entretien**. Elle tient compte du niveau d'enseignement (collège ou lycée) dans lequel le candidat a une expérience. Le candidat fait connaître ce niveau au moment de l'inscription au concours. **Cette partie se déroule en français**, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

☐ **Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.**

+ Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. **Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.**

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange **sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère. »

+ PLP

☐ Épreuves admissibilité (idem CAPES)

☐ **L'épreuve orale d'espagnol**

Le déroulement de l'épreuve

Durée de la préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (30 mn d'exposé, 30 mn d'entretien maximum).

Le candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures pour cette épreuve.

Dans le temps imparti, le candidat doit exploiter un dossier composé de deux sous-parties: un texte littéraire assorti d'une traduction et/ou la présentation d'un ou plusieurs faits de langue, et un ensemble de documents permettant la mise en œuvre d'une séquence pédagogique destinée à une classe de lycée professionnel (classes de CAP, Bac Pro ou 3ème prépa pro).

Compétences professionnelles

1. LE PARCOURS PROFESSIONNEL

Il s'agit pour le candidat de **démontrer** comment son parcours antérieur lui a permis de développer les compétences attendues voire transférables pour devenir enseignant de langue.

Une fois encore, c'est un esprit d'analyse et de synthèse qui doit présider au choix des arguments présentés : le jury attend du candidat qu'il soit capable **d'une sélection rigoureuse et pertinente de ses expériences**. S'il convient d'avoir connaissance des compétences requises pour l'exercice de ce métier et de mettre en regard ses aptitudes et acquis, il ne s'agit pas pour autant de redéfinir ex-abrupto le métier d'enseignant à travers de grands principes généraux, déconnectés de toute réalité personnelle.

Le jury a apprécié les candidats qui se sont appuyés sur les seules expériences professionnelles éclairant ainsi leur candidature au poste d'enseignant d'espagnol et mettant en relief le profit qu'ils avaient pu en tirer.

La liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier est publiée au Bulletin officiel du 25 juillet 2013.

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- **Faire partager les valeurs de la République**
LIBERTE : EGALITE / FRATERNITE / LAICITE / ABSENCE DE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION
<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/les-valeurs-et-notions.html#bandeauPtf>
- **Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Compétences communes à tous les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

6/ Construction de séquence

+ Importance de l'objectif civique / ancrage culturel

- ☐ LIBERTE : EGALITE / FRATERNITE / LAICITE / ABSENCE DE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION

+ Construction de séquence

La problématique fournit en effet un angle d'approche qui permet d'exploiter les supports dans une démarche de construction de sens, **dans le but de susciter des interrogations chez les élèves.**

Cela conduit l'enseignant à **établir un parcours** et à rendre perceptibles les liens entre les supports, dissociant alors ce travail d'une approche purement thématique (simple juxtaposition de supports sur un même thème sans questionnement préalable.)

Les documents ne doivent pas être des prétextes à une approche essentiellement linguistique, pour ne pas dire grammaticale.